

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2015-074
Direction du développement économique et de la promotion
Service commercial, du tourisme et de la promotion
Objet : Modification à la circulation pour la Fête du Canada le 1er juillet 2015
Date : 4 juin 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 1^{er} juillet prochain, au Lieu historique national du Canada des Forts-de-Lévis, plus communément appelé "Fort Numéro-Un", se tiendra la Fête du Canada. De 10h à 16h, plusieurs activités familiales sont proposées afin de souligner le jour de la Confédération.

Cette fête d'envergure nécessite des modifications à la circulation automobile et des interdictions de stationner afin d'assurer la sécurité des nombreuses familles qui se rendront sur le site.

Modification à la circulation le 1er juillet de 8 h à 16 h

- Le chemin du Gouvernement sera accessible seulement en sens unique, en direction est, par la rue de Courcelette.

Interdiction de se stationner le 1er juillet de 8 h à 16 h

- rue de Courcelette, du côté est, entre la rue du Serrurier et le chemin du Gouvernement;
 - du côté ouest du chemin du Gouvernement.

Veillez prendre note que, selon les circonstances, la Direction du service de police se réserve le droit d'apporter des modifications en tout temps au plan de circulation initial. Le cas échéant, une signalisation appropriée sera mise en place pour faciliter les déplacements des automobilistes et des résidentes et résidents du secteur.

La Direction des communications a le mandat d'informer la population par voie de communiqué de presse sur cet événement, de même que par la diffusion d'un tableau intitulé « Circulation et grands événements », qui fait état des événements qui ont une incidence sur la circulation. Ce tableau est repris dans le Cahier municipal (Le Peuple), le journal municipal LÉVIS'Informe et sur le site internet de la Ville.

Quant à lui, le promoteur sera tenu d'informer, par une lettre circulaire distribuée à ses frais, et ce, au moins quinze jours avant l'événement, les commerçants et les résidentes et résidents qui habitent près du lieu de l'événement. Cette lettre, suivant le modèle fourni et validé par la Ville, fera état de la tenue de cet événement, de son organisation, de son horaire et des inconvénients engendrés, notamment, sur la circulation, le stationnement, les rues enclavées, le bruit, l'achalandage accru dans le secteur, etc.

Les directions consultées dans le cadre de la présente fiche de prise de décision et dont le soutien logistique est requis aux fins de cet événement ont toutes confirmé avoir les ressources nécessaires à cet effet à même leurs budgets de fonctionnement courants.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
Valeur estimée des services rendus				
Police		1 500\$		
Direction des Infrastructures		1 800\$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
 - Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants **2015** _____ **2016** _____ **2017** _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire *Luette Brie* Date : *4, 06, 2015*

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comme l'événement se tiendra le 1^{er} juillet prochain, il est souhaité que cette FPD soit traitée au CV du 16 juin 2015.

PERSONNES CONSULTÉES

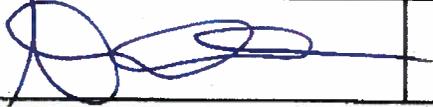
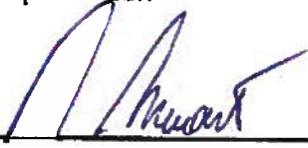
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Michel Bernier (POL)	CCGE 22/05/2015 du	Consulté concernant les modifications à la circulation
Steve Larose (INC)	CCGE 22/05/2015 du	Consulté concernant les modifications à la circulation
Ghyslain Labrecque (DI)	CCGE 22/05/2015 du	Consulté pour la mise en place de la signalisation
Nicole Rodrigue (COM)	CCGE 22/05/2015 du	Consultée pour les actions faites par les Communications

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la ville d'autoriser les modifications à la circulation pour la tenue de la Fête du Canada au Lieu historique nationale du Canada des Forts-de-Lévis, le 1^{er} juillet 2015, telles qu'identifiées à la fiche de prise de décision DEV-2015-074.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Philippe Gagné-Emond</u>		Titre d'emploi : <u>Conseiller en développement touristique</u>	
Recommandé par :			
			
Nom et initiales manuscrites		Nom et initiales manuscrites	
Chef de service du développement commercial, du tourisme et de la promotion		Titre d'emploi	
Titre d'emploi			
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : <u>04 / 06 / 2015</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2015/06/15